



Canoë Kayak

Sport et Développement Durable





Rappel du dispositif



- ✓ Cool de Source est le résultat d'une étude menée en 2005 sur l'offre touristique régionale
- ✓ Elle s'appuie sur un constat simple:
 - La nécessité de protéger nos sites de pratique et d'orienter notre développement sur un axe de soutenabilité
 - Fédérer les exploitants faisant une bonne « utilisation » de nos activités nautiques et ayant le souci d'une pratique de qualité
 - Proposer une offre de qualité aux personnes désireuses de pratiquer le Canoë Kayak dans la région Midi Pyrénées
- ✓ *Elle s'inscrit dans la stratégie nationale du Sport et du Développement durable, engagée par le ministère des Sports en 2010 et la ministre Chantal Jouanno ; le ministère de l'Ecologie; le CNOSF ; l'ADEME et le CNDS*



Quels sont les objectifs ?

- ✓ Fédérer les structures autour d'un projet commun basé sur la qualité de pratique, d'accueil et de prise en compte environnementale de nos milieux naturels (Rivières)
- ✓ Utiliser le réseau comme un outil de diffusion, d'information et de sensibilisation en direction du grand public (*actuellement 80 000 embarquements occasionnels*)
- ✓ Faire de Cool de source une identité « repère », duplicable dans d'autres régions de France (Aquitaine / Rhône Alpes etc...)
- ✓ Associer nos pratiquants occasionnels et réguliers à la démarche, en les accompagnant dans une pratique plus éco responsable
- ✓ Réduire l'impact de nos pratiques sur les rivières régionales en particulier sur la période estivale





Un premier bilan

- Un slogan qui séduit, et incite au questionnement individuel
- Un public souvent surpris par cette initiative et réagissant de façon favorable
- Représente un réel levier aux yeux des élus locaux dans le cadre d'aménagement du territoire (ex : Seix)
- Une démarche cohérente par rapport à nos pratiques et nos engagements statutaires
- Représente un réel atout de développement pour notre pratique
- Permet de progresser dans nos actions et prise de décisions structurantes
- Un package d'outils de communication mis à disposition gratuitement sous conditions





Les outils mis à disposition

charte qualité 2009-2012

PRATIQUE
responsable,
éducative
et citoyenne.

PROTECTION
des rivières et
des milieux naturels.

Sécurité

- Offrir aux pratiquants l'ensemble du matériel nécessaire répondant aux normes de sécurité
- Information des pratiquants sur les règles de sécurité à respecter
- Proposer les descentes en location uniquement sur des parcours connus et reconnus

Loisir et tourisme

- Privilégier la pratique raisonnée et maîtrisée
- Continuer d'assurer une activité « club » durant la saison estivale
- Respecter les règles de la concurrence

Enseignement

- Former les usagers selon le dispositif « Pagais Couleurs » garant de la progression et de la cohérence des pratiques
- Encadrer tout public conformément aux règles édictées par la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) et les ministères de tutelle

Environnement

Les membres du réseau visent à mettre en œuvre les principes du développement durable et notamment ceux déclinés dans l'Agenda 21 de la région Midi-Pyrénées.

- Ils s'engagent envers leurs adhérents ou usagers :
 - à la diffusion et à la promotion du respect du code du pratiquant de la FFCK ;
 - à la diffusion des informations accessibles sur la qualité des sites de pratique ;
 - à la mise à disposition des informations naturalistes accessibles relatives aux sites de pratique ;
 - à l'utilisation pleine et entière du volet environnement de « Pagais Couleurs » ;
- Lors des activités, ils informent et sensibilisent sur l'impact des pratiques sur l'environnement et mettent en place des actions de préservation de leurs sites de pratique, notamment :
 - en favorisant le déplacement alternatif : la marche, le vélo, le transport collectif, le covoiturage...
 - en limitant la production de déchets et en gérant collectivement leur collecte ;
 - en veillant au bon entretien du matériel pour prolonger son usage et à utiliser des filières de recyclage pour son élimination ;
- Ils participent aux programmes d'actions régionales en faveur du développement durable et au programme Natura 2000
- Ils peuvent afficher un panneau d'information décrivant les particularités écologiques du milieu naturel observé, informant sur la fragilité des zones humides
- Ils contribuent à la mise en place du tri sélectif sur leur site
- Ils respectent les autres usagers de la rivière

ACCUEIL
de qualité
pour tous
les publics.

- Avoir un point d'accueil et un personnel identifié de qualité
- Avoir des horaires d'ouverture adaptés à l'accueil du public
- Afficher de façon claire l'ensemble des informations liées aux prestations proposées, aux tarifs, et aux conditions d'accès de la pratique, aux diplômes des encadrants
- Avoir des locaux aménagés (sanitaires, vestiaires, douches...) permettant aux pratiquants de se changer dans de bonnes conditions
- Mettre à disposition des pratiquants une fiche de satisfaction (commune à l'ensemble des structures)

Les structures labellisées s'engagent à respecter les articles allant de A322-42 à A322-63 et les critères définis par la charte qualité mise en place par le Comité Régional Midi-Pyrénées Canoë-Kayak.

- ★ Pratique
- ★★ Pratique + Accueil
- ★★★ Pratique + Accueil + Environnement



AVEC LE RÉSEAU



je m'engage

PRATIQUE
responsable,
éducative
et citoyenne.

ACCUEIL
de qualité
pour tous
les publics.

PROTECTION
des rivières et
des milieux naturels.

Avec le soutien de nos partenaires





flickr Rechercher >

COOL DE SOURCE

COMITÉ RÉGIONAL
MIDI-PYRÉNÉES
CANOE-KAYAK

POUR LE RESPECT DES MILIEUX NATURELS

CONCEPT

PKOI
ce label ?

C'EST QUOI ? C'EST QUI ? COMMENT ? C'EST OÙ ?

Les membres labellisés
du réseau Midi-Pyrénées



" Savourons notre chance de descendre des rivières toutes plus belles les unes que les autres en respectant et protégeant les supports de notre passion.

Tony Estanguet
Double champion olympique de canoë monoplace

COOL DE SOURCE
en images sur flickr

Save the date

15 JAN. **Titre de l'événement**
Morbi sit amet lectus non urna molestie ultrices. Sed vel quam nec ipsum accumsan pellentesque.

24 FEV. **Titre de l'événement**
Morbi sit amet lectus non urna molestie ultrices. Sed vel quam nec ipsum accumsan pellentesque.

28 FEV. **Titre de l'événement**
Morbi sit amet lectus non urna molestie ultrices. Sed vel quam nec ipsum accumsan pellentesque.

> Toutes les dates à retenir > Soumettez-nous vos dates

Contactez-nous | Plan du site | Crédits/Mentions légales

Avec le soutien de nos partenaires





Les difficultés rencontrés

- Se lancer dans une première nationale ! Il a fallu tout créer en conformité avec les attentes régionales et les orientations prises par notre fédération au niveau national
- Le besoin de faire adhérer le plus grand nombre d'exploitants à cette initiative contraignante (présenter à chacun l'intérêt de s'engager)
- Une initiative encore jeune, qui est loin d'être parfaite, elle nécessite encore beaucoup de travail et de nouvelles réflexions à moyen terme (comment pérenniser ce dispositif ?)
- Le besoin de mieux faire connaître la démarche auprès du grand public
- Nous devons aussi mieux sensibiliser les cadres Professionnels et les moniteurs de canoë Kayak aux enjeux de ce dispositif, et leur montrer le rôle qu'ils peuvent jouer au-delà de la simple animation sportive
- Pour finir, et c'est probablement le plus grand défi pour nous, c'est d'engager un changement dans la culture de notre pratique !





Lancement de la 3^{ème} campagne



Tony Estanguet
Parrain de l'opération

Période concernée : juin et juillet 2012

- 20 sites candidats (15 en 2011) - 13 sites ont obtenu le « label » et 2 ont reporté leur candidature ; ce qui représente environ 80 000 embarquements sur la saison estivale
- Tout repose sur la base du volontariat, il n'y a aucune obligation (service gratuit)
- Les évaluations sont faites sous forme d'entretien d'environ 2 heures avec le responsable de chaque structure (*Cf : Grille d'évaluation qualité*)
- En cas de « *labellisation* », la structure se voit remettre une dotation d'outils de communication. En cas contraire, cela abouti à un plan de développement accompagné

Quelles sont les perspectives à moyen terme ?

- 1) Réussir l'expérience en Midi Pyrénées afin d'ouvrir à d'autres régions de France
- 2) En fonction de l'évolution du dispositif l'ouvrir à d'autres sports nature
- 3) Faire évoluer le réseau de suivi bactériologique (Pôle Environnement)
- 4) Lancer un programme de Gardiens Rivières au niveau régional



Avec le soutien de nos partenaires



Et leur domaine d'intervention...



Tourisme doux et plus responsable



Sensibilisation réduction macro déchets



Protection des rivières et qualité d'eau



Programme Rivières Vivantes, Rivières Sauvages



Respect des règles de pratique et du code du Sport



Conseils en communication

